

Le budget

M. Anawak: Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord revenir sur certaines choses qui ont été déformées ou mal comprises par de nombreux Canadiens en ce qui a trait aux compressions effectuées dans les crédits destinés à quelques organismes autochtones.

Tout d'abord, le premier ministre a signalé plus tôt, à l'instar du ministre d'État au Multiculturalisme, qu'on n'avait pas sabré les crédits destinés aux programmes autochtones du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Cela s'explique par le fait qu'en vertu de la loi, les crédits destinés aux programmes en question doivent être accrus, car ces programmes concernent les réserves, l'éducation, les activités culturelles, la santé et les revendications territoriales des autochtones. Voilà la seule raison pour laquelle ces crédits augmentent—parce que la loi le prévoit.

D'autres programmes, comme le Programme d'accès des autochtones à la radiotélédiffusion et le Programme des communications sociales des autochtones, sont victimes de compressions et seront supprimés au cours des six prochains mois, à compter d'avril. Les journaux visés—comme le *Native Press* de l'Arctique de l'Ouest—vont, soit fermer leurs portes, soit avoir bien de la difficulté à fonctionner après le mois d'avril, à la suite des coupes sombres en question. Le journal en question sert les autochtones de l'Arctique de l'Ouest. D'autres ailleurs au pays jouent le même rôle. Ils constituent un moyen pour les autochtones d'en apprendre davantage sur ce qui se passe dans le Nord et dans tout le pays au sein de la société autochtone.

Je crois que vous devez comprendre qu'en réduisant les crédits en question, surtout en cette Année internationale de l'alphabétisation, on rend un bien mauvais service aux Premières nations de notre pays.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): Les questions et commentaires sont maintenant terminés. Débat. La parole est à l'honorable député de Joliette.

M. Gaby Larrivée (Joliette): Monsieur le Président, je suis très heureux de pouvoir m'adresser à cette Chambre sur la question du Budget, surtout après tout ce qu'on a pu entendre de nos collègues d'en face sur les coupures extraordinaires que le gouvernement vient de faire, sur les gestes que le gouvernement vient de poser. Surtout après ce que mon collègue vient de dire au sujet des coupures reliées aux affaires indiennes, c'est assez particulier, parce que j'entendais à la télévision hier soir les candidats à la chefferie du Parti libéral répondre à une question dans laquelle on leur demandait ce qu'ils feraient avec l'endettement du Canada s'ils prenaient le pouvoir.

Ils ont tous été unanimes à dire: Nous couperions dans les dépenses du gouvernement. Et on entend dire aujourd'hui que le gouvernement ne devrait pas couper. Or, monsieur le Président, le ministre des Finances nous indiquait que depuis 1984 notre gouvernement suit un programme cohérent et complet qui doit permettre à tous les Canadiens de bénéficier d'une qualité de vie et d'une hausse de niveau de vie sans équivalent dans le monde. Ce programme comportait deux grands axes: remettre, premièrement, de l'ordre dans les finances publiques, des finances qui ont été abandonnées pendant plusieurs années; et promouvoir un secteur privé dynamique, innovateur et compétitif. Le plus grand défi, bien sûr, était de reprendre en main les finances du pays. L'héritage de l'administration précédente consistait en une monstrueuse dette nationale. Le gouvernement avait perdu le contrôle des dépenses courantes, et nous faisons face à un déficit d'opération sans précédent dans l'histoire du pays. De fait, l'exercice 1984-1985, année où nous prenions la relève, se terminait par un déficit total de 38 milliards de dollars dont 16 milliards représentaient l'excédent des dépenses courantes sur les revenus et s'additionnaient aux déficits accumulés systématiquement durant les quelque 20 années précédentes.

Pour nous donner une meilleure idée, monsieur le Président, de l'amplitude du problème, les déficits successifs des 10 années antérieures à la présente administration démontrent une progression catastrophique de la dette. Je pense que cela vaut la peine de faire une petite rétrospective pour déterminer d'où on est parti et jusqu'où on a pu se rendre. En fait, le déficit, à la fin de l'exercice 1974-1975, était de 25 milliards de dollars. L'exercice suivant, on l'a monté à 31 milliards. À la fin de 1976, le déficit était rendu à 37 milliards; l'année suivante, 48 milliards de dollars. À la fin de l'année 1978-1979, nous étions à 60 milliards. L'année suivante, nous étions rendus à 72 milliards. À la fin de l'exercice 1980-1981, 85 milliards de dollars. Ça va bien! On a commencé à perdre complètement les pédales. À la fin de l'exercice 1981-1982, 100 milliards. On ne se contente pas de cela, à la fin de l'exercice 1982-1983, 128 milliards. On se rend, à la fin de l'exercice 1983-1984, à 160 milliards, et on finit le tout, à la fin de l'exercice 1984-1985, le dernier exercice de l'administration précédente, avec un déficit accumulé de 199 milliards, monsieur le Président.

M. Milliken: Quel est-il maintenant?

M. Gauthier: Oui, quel est-il maintenant?

M. Larrivée: Je vais vous expliquer où en est rendu le déficit.

M. Gauthier: Vous l'avez doublé.

M. Larrivée: Je vais vous expliquer aussi à quelle place, où en est rendu votre dette, la dette que vous avez laissée en 1984-1985, de 200 milliards de dollars. J'imagine que vous saviez qu'en empruntant de l'argent on devait payer des intérêts. Tout le monde sait que lorsqu'on emprunte,